



Redonnons du sens à l'épargne

Investissement responsable

Entre exigence d'impact et renforcement réglementaire



Gilles Guez, CFA
Directeur Général



Julie Fardoux
Responsable Stratégie ESG

Les fonds d'investissement responsables ont poursuivi leur croissance en 2023, dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur des réglementations du plan d'action pour la finance durable de l'Union européenne. Leur mise en œuvre demande des efforts considérables de la part de l'industrie de la gestion d'actifs, et se conjugue avec une demande des investisseurs de plus en plus marquée vers les fonds thématiques et à impact, qui devrait se poursuivre en 2024.

► L'ESG s'impose dans les investissements

Dans un contexte macro-économique marqué par l'inflation, la hausse des taux et la crise énergétique, l'investissement responsable (IR) a fait preuve d'une grande résilience. Après une année 2022 difficile pour les fonds communs de placement (hors monétaire), pendant laquelle l'investissement responsable avait bien résisté, les flux sont repartis à la hausse en 2023 avec une augmentation de **+24 milliards** d'euros, tandis que les fonds non-IR ont connu une hausse plus modeste de +7 milliards d'euros au premier semestre¹.

En **Europe**, les encours responsables représentaient **54% des encours totaux** en 2023¹. Cette dynamique souligne l'importance des questions de durabilité dans les politiques et choix d'investissements des acteurs financiers. En 2024 la tendance devrait se poursuivre : l'intégration de critères ESG est devenue la norme en matière de gestion de fonds, une tendance portée notamment par les évolutions liées aux réglementations sur la finance durable.

► Les réglementations se poursuivent

2024 sera une nouvelle année d'avancées réglementaires. Ces derniers mois ont permis le déploiement des informations sur les caractéristiques de durabilité des produits financiers (**SFDR**), la publication des données sur les principales incidences négatives (**PAI**), le déploiement des questionnaires de **préférences clients** en matière de durabilité, etc. Cette année sera marquée par des élections importantes, avec la nomination d'une nouvelle Commission européenne en juin puis les présidentielles américaines en novembre. Pour autant, la réglementation durable se poursuit, avec notamment la publication de lignes directrices sur les **dénominations des fonds ESG** par l'Esma pour renforcer la transparence, et l'entrée en vigueur du **standard européen** pour les obligations vertes.



Zoom France : Label ISR

Le nouveau référentiel du label ISR publié en décembre dernier fait de la lutte contre le changement climatique un axe important du label, tout en restant un label généraliste ESG. Sept ans après sa création, il raffermi les exigences de sélection des titres, intègre les principes de double matérialité, introduit des exclusions significatives, et vise à renforcer l'exercice du dialogue actionnarial et de l'engagement avec les émetteurs.

Sélectivité accrue : les fonds ISR devront 'écarter' 30 % de leur univers d'investissement, contre 20 % précédemment

Exclusions : charbon thermique et combustibles fossiles avec un seuil de 5%, et développement de nouveaux projets d'énergies fossiles

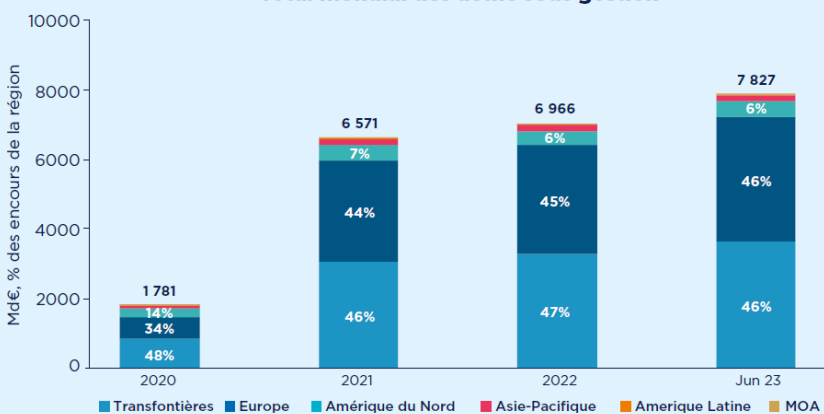
Indicateurs de Durabilité : amélioration sur deux indicateurs en lien avec les incidences négatives

30 %

5 %

2

Fonds d'Investissement responsables - Total mondial des actifs sous gestion¹



¹ Amundi business intelligence based on Broadridge data, chiffres de juin 2023



► Investir avec impact

Le marché de la finance durable évolue également vers une recherche croissante d'impact positif sur les enjeux environnementaux et sociaux. Les investisseurs recherchent davantage de conviction et de transparence sur ce que leurs investissements permettent de financer. La mesurabilité des impacts obtenus est ainsi un pilier fondamental de l'investissement à impact.

Notre deuxième **rapport d'impact** du fonds **BFT France Emploi ISR** décrit l'approche méthodologique et les critères pris en compte dans la gestion en vue de générer un impact indirect sur l'emploi en France. Il présente les données relatives à la création d'emplois, l'emploi des jeunes, des seniors et des personnes en situation de handicap, et à la qualité des politiques sociales des entreprises du fonds.

Nous y présentons également le mécanisme de partage de la valeur qui nous a permis de verser **63 000 euros** à trois associations qui œuvrent en faveur de l'emploi : **Télémaque, Evolio et Le Mouton à 5 pattes**.

« Grâce à cette aide financière exceptionnelle de 20 000 €, ce sont **32 jeunes Télémaque motivés qui seront accompagnés** à travers des stages de soutien scolaire ou des cours particuliers hebdomadaires pour maintenir le cap vers la réussite (18h/jeune). Nous impactons très clairement les trajectoires des jeunes, avec à la clé une orientation choisie (92 % des alumni ont le sentiment d'avoir pu choisir leur orientation) et une diversité de parcours empruntés selon les profils »

VICTOIRE NICOLLE

Directrice partenariats et développement de Télémaque



RAPPORT D'IMPACT BFT FRANCE EMPLOI ISR

	Fonds	Indice
Score Emploi	4 / 5 70% d'entreprises notées 4 étoiles ou plus	3,5 / 5 32% d'entreprises notées 4 étoiles ou plus
Données Impact Emploi sur 3 ans¹	+6,3 % effectifs +35 960 emplois créés pour -0,6 million de salariés 98 % d'entreprises créatrices d'emploi	-4,3 % effectifs -77 360 emplois détruits pour -1,76 million de salariés 49 % d'entreprises créatrices d'emploi
Score ESG	C Note extra financière 	C Note extra financière
Empreinte Carbone	106 MT de CO ₂ rejeté pour 1M€ investi	136 MT de CO ₂ rejeté pour 1M€ investi
Vote et Engagement	100% des votes en assemblée générale exercés 5 entreprises font l'objet d'une campagne d'engagement sur l'emploi des jeunes	
Partage de la valeur	5% des frais fixes perçus par le fonds sont reversés à des associations œuvrant pour l'emploi en France 63 000 € versés au titre du deuxième exercice du fonds	

Indicateurs calculés au titre des entreprises présentes dans le fonds et dans l'indice de référence CAC All Tradable au 30/06/2023.



Découvrez le rapport sur Notre Empreinte France

BFT IM affiche un savoir-faire reconnu sur les marchés monétaire, obligataire et actions des petites, moyennes et grandes capitalisations françaises. Nous investissons dans les entreprises françaises à travers nos fonds européens et notre gamme de fonds 'France' gérés selon des approches investissement responsable.

Nous avons souhaité **mesurer la portée de ces actions** en termes d'investissements, **quantifier leur durabilité** à travers des indicateurs ESG et Climat, et présenter les **actions d'engagement**. C'est l'objet de notre **premier rapport d'Empreinte France**, né de la volonté de **rendre compte** des résultats de nos efforts pour contribuer au financement des entreprises françaises, selon une démarche de durabilité.

Dans le rapport, vous découvrirez que nous avons engagé **9,8 milliards** d'euros auprès de plus de **200 entreprises françaises**, soit un tiers des encours gérés directement par BFT IM. D'autre part, nous y présentons un certain nombre d'indicateurs concrets qui reflètent la mise en œuvre de notre politique d'investissement responsable. Notre gamme de fonds France démontre ainsi son engagement durable :

- **174 millions d'euros en gestion thématique** : sur les axes Emploi, Obligations durables, finance Solidaire
- **30% de réduction de l'Empreinte Carbone pour la gamme France**, dont une réduction significative de 43% de l'empreinte carbone de nos classe d'actifs action et obligataire.
- **65% d'émetteurs investis en accord avec les objectifs SBTi** (Science Based Targets initiative), surpassant l'univers à 57%

